

Accueil > Stores et fermetures > Pénurie de matière les transformateurs de verre plat alertent le gouvernement

DOSSIER

Matières premières : flambée
des prix et risques de pénurie

< 14/14



Pénurie de matière : les transformateurs de verre plat alertent le gouvernement

Véronique Cottier | le 26/04/2021 | [Verre plat](#), [Matières premières](#), [France](#), [Négoce](#), [Industrie](#)

Ma newsletter personnalisée



Sommaire du dossier



La pénurie de matières commence à peser sur les productions industrielles de verre plat. Les professionnels transformateurs ont fait part de leur préoccupation au gouvernement.

Jean-Marc Salzard, président de l'Union des transformateurs de verre plat (UDTVP) a adressé durant la troisième semaine d'avril 2021 une lettre à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Portant sur la pénurie de matières et les pénalités de retard, ce courrier a également été transmis à Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée en charge de l'Industrie. « *Alors que nos entreprises peinent à se remettre des conséquences de la crise sanitaire, il leur faut à présent affronter une situation de pénurie de plusieurs composants entrant dans la fabrication des produits* », alerte Jean-Marc Salzard.

« *De nombreux chantières souffrent déjà de cette situation inédite et ce manque global de disponibilité devrait malheureusement perdurer encore de nombreux mois. Nos entreprises ne peuvent que subir les retards d'approvisionnement et font face à d'importantes augmentations de prix des matières. Dans certains cas, elles sont en outre confrontées aux pénalités de retard imposées par les marchés qu'elles ont signés* », souligne le président de l'UDTVP.

« *Il y a un an, l'UDTVP soulignait fermement que le règlement des factures fait partie de la solidarité économique et évite d'entraîner les fournisseurs dans une dérive financière* », rappelle-t-il. « *Aujourd'hui, dans ce contexte difficile et durable, il n'est pas concevable que quelque acteur de la filière doive subir des pénalités de retard. La survie des entreprises passe par la responsabilité de toute la chaîne ! Face à l'inquiétude grandissante, l'UDTVP appelle à trouver rapidement des solutions au niveau national. Nous soutenons la démarche initiée le 7 mars au Sénat et demandons au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, que les pénalités de retard soient gelées en réactivant les ordonnances 2020-319 et 2020-306 du 25 mars 2020.* »